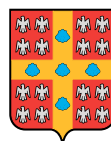


# RAPPORT ANNUEL

CHAQUE GESTE COMPTE

2007-2008



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

La Fondation



2007-08

Monsieur le Recteur,

Au nom des membres du conseil d'administration de la Fondation de l'Université Laval, je vous transmets le rapport annuel 2007-2008.

Cette année, le conseil est particulièrement heureux de constater que les efforts déployés à l'occasion de la campagne *De toutes les révolutions* pour instaurer une culture philanthropique durable à l'Université Laval portent fruit. La notion que *chaque geste compte* se répand de façon remarquable grâce aux bénévoles, aux fidèles donateurs et à toutes les personnes qui collaborent de près ou de loin avec la Fondation. Tous sont fiers de contribuer à leur façon au développement de l'Université Laval.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de toute ma considération.

Le président du conseil d'administration,



Henri Joli-Cœur

## TABLE DES MATIÈRES

- 02 Le message du président du conseil
- 03 Le message du président-directeur général
- 04 Le conseil d'administration 2007-2008
- 05 La liste des nouveaux fonds 2007-2008
- 06 Le choix des donateurs
  - Provenance des dons
  - Répartition des dons
- 07 Le choix des donateurs (suite)
  - Fonds capitalisés
  - Répartition des subventions
- 08 Quelques faits saillants
- 09 Les grands donateurs de l'Université Laval
- 10 Les dons planifiés
  - La générosité en *Crescendo*
- 11 Éthique et gouvernance
- 12 La gestion financière des fonds capitalisés
- 13 La compréhension des états financiers de la Fondation
- 15 États financiers
  - Rapport des vérificateurs

# MESSAGES

## LE MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

À la deuxième année de mon mandat, j'ai le plaisir, au nom des membres du conseil d'administration, de vous présenter le rapport annuel 2007-2008 de la Fondation de l'Université Laval.

L'assemblée générale annuelle a renouvelé, en novembre dernier, le mandat des personnes qui étaient membres du conseil en 2006-2007. L'une d'entre elles a cependant dû partir en cours d'année en raison de son élection à la mairie de Québec: je remercie M. Régis Labeaume de sa contribution à la Fondation. Le conseil a nommé membre et accueilli M<sup>me</sup> Nancy Chamberland.

Les travaux du conseil d'administration se sont effectués avec une préoccupation de transparence et d'efficacité dans le respect des règles de gouvernance et d'éthique de la Fondation.

Le conseil a révisé la politique de placement sur recommandation du comité de placement conjoint de la Fiducie globale. Il a aussi modifié le mandat du comité de placement afin de tenir compte de façon plus appropriée de la nature de la délégation de gestion des placements faite au comité de placement conjoint de la Fiducie globale. Le conseil a reçu le rapport annuel du comité de placement conjoint qui accompagne les états financiers de ladite Fiducie.

La politique d'acceptation des dons de la Fondation prévoit que la Fondation sollicite et accepte des dons aux seules fins de l'Université. Le conseil a revu et maintenu cette politique. Le comité de vérification a, pour sa part, terminé ses travaux sur la gestion des risques. Le comité de régie d'entreprise a poursuivi ses travaux d'amélioration continue des mécanismes de gouvernance.

J'ai salué l'an dernier l'entrée en fonction du nouveau recteur de l'Université en assurant M. Denis Brière et son équipe de l'entière collaboration de la Fondation. J'étais confiant de la capacité de celle-ci à s'adapter aux nouvelles orientations et priorités de l'Université. À titre d'exemple, je souligne l'engagement de la Fondation à verser deux millions de dollars sur cinq ans au Fonds de développement durable de l'Université.

Les objectifs du plan stratégique 2008-2010 adopté par le conseil d'administration en janvier dernier sont de terminer avec succès la campagne de financement *De toutes les révolutions*, de maintenir et de développer une culture philanthropique durable à l'Université Laval et d'assurer la solidité financière ainsi que la crédibilité de la Fondation. Le conseil fait un suivi régulier du plan stratégique et est persuadé d'en atteindre les objectifs.

La campagne *De toutes les révolutions* avance maintenant au-delà de son objectif financier, et j'en remercie très chaleureusement les donateurs qui choisissent de soutenir généreusement l'Université Laval. Je remercie aussi les bénévoles et les membres du conseil d'administration pour leur soutien et leur engagement dans la réussite de cette campagne.



Henri Joli-Cœur

## LE MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le rapport annuel 2007-2008 de la Fondation vous présente, d'une part, les états financiers de la Fondation et, d'autre part, des informations sur les résultats de la sollicitation, sur la gestion financière et administrative des fonds et sur la remise des subventions à l'Université. En voici quelques points forts.

Les états financiers de la Fondation mentionnent de nouvelles souscriptions de 9,2M\$ auxquelles s'ajoutent celles de l'Université pour atteindre 13,2M\$. Les actifs de la Fondation totalisent 120,7M\$ dont 83,1M\$ représentent la valeur des fonds capitalisés.

Le rapport dresse, en deux pages, un portrait des dons encaissés, des fonds capitalisés sous gestion et des subventions pour tous les fonds dans les livres de la Fondation et de l'Université. Les encaissements annuels se sont élevés à 14,0M\$ en 2007-2008 comparativement à 13,4M\$ l'année précédente. Près de 36 % de ces encaissements proviennent des particuliers – diplômés, amis et étudiants.

La campagne *De toutes les révolutions* dépasse actuellement son objectif financier. L'on constate le rôle important des dons des particuliers, dont l'intérêt grandissant pour les fonds de bourses se remarque sur la liste des nouveaux fonds mis sur pied au cours de l'année.

Les états financiers dénotent une légère perte sur les placements dans le fonds de dotation en raison de la situation des marchés financiers. Vous lirez le détail des rendements des fonds capitalisés de la Fiducie globale dans les pages suivantes et y trouverez aussi des données comparatives avec les fonds de dotation des autres universités et fondations canadiennes.

Les subventions versées à partir des fonds de la Fondation et de l'Université totalisent 11,8M\$. Ces subventions proviennent en partie des dons non capitalisés effectués récemment et en partie du pouvoir de dépenser disponible des fonds capitalisés.

En terminant, je tiens à remercier l'équipe de direction et le personnel de la Fondation; leur engagement et leur soutien dans l'adaptation de celle-ci aux nouvelles responsabilités ainsi que leur attachement à la mission de la Fondation sont remarquables. Je souligne aussi l'apport des nombreux bénévoles qui aident à répondre aux besoins sans cesse grandissants de notre Université, et les en remercie cordialement.



Jacques Faille

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2007-2008

## **Administrateurs et administratrices Comité exécutif**

*Président du conseil*

**Henri Joli-Cœur**

Vice-président du conseil

Groupe Optimum inc.

Actuariat, 1961

*Vice-président du conseil*

**Marc Pelchat**

Doyen

Faculté de théologie et de sciences religieuses

Université Laval

Théologie, 1973

**Claude Dussault**

Président du conseil

ING Canada inc.

Actuariat, 1975

**Josée Germain**

Administratrice d'office UL

Vice-rectrice à l'administration et aux finances

Université Laval

Administration, 1982

**Florent Paquet**

Président

Frenca

Chimie, 1968

Invités

*Secrétaire corporatif*

**Sylvie Brillon**

Vice-présidente, dons majeurs

La Fondation de l'Université Laval

**Jacques Faille**

Président-directeur général

La Fondation de l'Université Laval

Actuariat, 1970

## **Autres administrateurs et administratrices**

**Chantal Arguin**

Présidente-directrice générale

Groupe Trifide inc.

Géomatique, 1990

**Jacques Auclair**

Directeur général

Systemes PRAN inc.

Administration, 1965

**Éric Bauce**

Administrateur d'office UL

Vice-recteur exécutif et au développement

Université Laval

Génie forestier, 1984

**François Bélanger**

Administrateur d'office ADUL

Avocat

Joli-Cœur Lacasse Geoffrion Jetté Saint-Pierre

Droit, 1999

**Lise Bergeron**

Associée

Stein Monast S.E.N.C.R.L.

Droit, 1986

**Nancy Chamberland**

Consultante

Droit, 1979

**Claude Gauvin**

Associé

Raymond Chabot Grant Thornton

Administration, 1972

**Charline Gilbert**

Gestionnaire de portefeuille

RBC Dominion valeurs mobilières inc.

Administration, 1984

**Carole Voyzelle**

Présidente-directrice générale

Parc technologique du Québec

métropolitain

Membre invité

**Denis Brière**

Recteur

Université Laval

Génie forestier, 1972

## *Autres comités du conseil*

### **Comité de vérification**

Claude Gauvin, président

Jacques Auclair

Charline Gilbert

### **Comité de placement**

Claude Dussault, président

Jacques Auclair

Charline Gilbert

### **Comité de régie d'entreprise**

Henri Joli-Cœur, président

Chantal Arguin

Lise Bergeron

Marc Pelchat

# LA LISTE DES NOUVEAUX FONDS 2007-2008

Le présent rapport a été développé et aménagé en fonction d'un thème qui évoque bien la réalité de l'année, à savoir que *chaque geste compte*. En ce sens, la Fondation considère important de souligner qu'au cours de la dernière année plusieurs des nouveaux fonds ont été créés grâce à la générosité et à l'initiative de diplômés et d'amis de l'Université Laval.

## Fonds et sous-fonds créés par des diplômés et des amis :

- Fonds Charlotte-Gignac, Faculté des sciences infirmières\*
- Fonds d'accessibilité aux études en théologie et en sciences religieuses, Faculté de théologie et de sciences religieuses
- Fonds d'enseignement et de recherche de l'École de service social, Faculté des sciences sociales\*
- Fonds d'excellence universitaire du Club de football Rouge et Or de l'Université Laval, Service des activités sportives
- Fonds de bourses Georges-Adam, Vice-rectorat aux études et aux activités internationales
- Fonds de bourses Georgette-Béliveau, Faculté des sciences sociales
- Fonds de bourses Guy-Allard, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
- Fonds de bourses Jean-Sébastien-Pontbriand, Faculté des lettres
- Fonds de bourses Louis-Dubé, Faculté des sciences de l'éducation
- Fonds de bourses Louis-Têtu-Taleo, Faculté des sciences et de génie
- Fonds de bourses Marie-Jeanne-Noppen, Faculté des sciences et de génie
- Fonds de bourses Nicole-Tardif, Faculté des sciences de l'éducation
- Fonds Famille-Pauline-Morel-et-J.-Raymond-Pepin, Vice-rectorat aux études et aux activités internationales
- Fonds Jacques-Deslauriers, Faculté de droit
- Fonds Louise-Campagna pour les Archives, Bibliothèque\*
- Fonds Monseigneur-Alphonse-Marie-Parent, Faculté de philosophie\*
- Fonds Thérèse-Rousseau-Houle en droit civil, Faculté de droit
- Fonds Vision Topping, Faculté des sciences de l'administration
- Sous-fonds du Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté de musique – Musique liturgique
- Sous-fonds du Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie – Fonds de bourses de la promotion en sciences 1957
- Sous-fonds du Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie – Fonds de bourses de la promotion en chimie 1968
- Sous-fonds du Fonds d'enseignement et de recherche Germain-Brisson – Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation – Fonds de bourses Raymond-Corriveau – Agronomie Promotion 1963
- Sous-fonds du Fonds d'enseignement et de recherche Germain-Brisson – Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation – Bourse du personnel de la FSAA

\* Fonds créé à la suite de la réalisation d'un don planifié

## Fonds, sous-fonds et chaire créés à la suite de dons d'organisations ou à la demande de l'Université Laval :

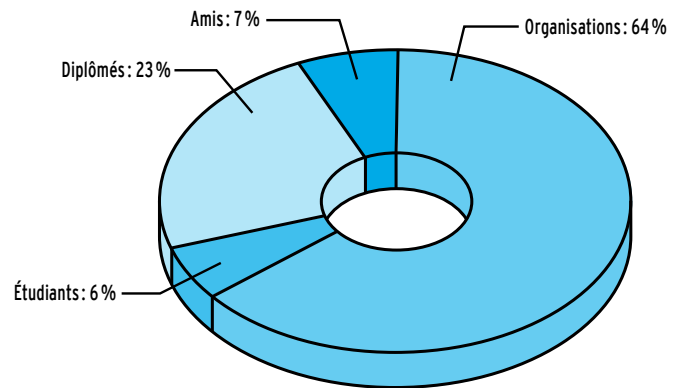
- Chaire Pfizer/IRSC sur la pathogénèse de la résistance à l'insuline et des maladies cardiovasculaires, Faculté de médecine
- Fonds de bourses de mobilité internationale Banque Scotia, Vice-rectorat aux études et aux activités internationales
- Fonds de bourses GREEN – Gaz Métro, Faculté des sciences sociales
- Fonds de développement durable de l'Université Laval, Vice-rectorat exécutif et au développement
- Fonds de littérature d'enfance et de jeunesse du Groupe Financier Banque TD, Faculté des sciences de l'éducation
- Fonds de soutien au développement international, Vice-rectorat exécutif et au développement
- Fonds de soutien SNC-Lavalin à la Chaire d'études maghrébines Rabah-Bitah, Institut québécois des hautes études internationales
- Fonds du Centre de la petite enfance « La Petite Cité », Vice-rectorat à l'administration et aux finances
- Fonds du Conseil de la vie française en Amérique, Faculté des lettres
- Fonds Gilles-Cusson pour la formation de guides spirituels, Faculté de théologie et de sciences religieuses
- Fonds Santé buccodentaire et vieillissement, Faculté de médecine dentaire
- Sous-fonds du Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté de pharmacie – Symposium de formation continue
- Sous-fonds du Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres – Cercle interuniversitaire d'étude sur la République des Lettres
- Sous-fonds du Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres – Trésor de la langue française au Québec
- Sous-fonds du Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres – Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française
- Sous-fonds du Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences sociales – Bourse Chester S.-Walters
- Sous-fonds du Fonds de soutien à l'emploi étudiant – Activités MC<sup>2</sup> Expérience stratégique
- Sous-fonds du Fonds Rouge et Or – Ski alpin
- Sous-fonds du Fonds Rouge et Or – Soccer

# LE CHOIX DES DONATEURS

## Provenance des dons Encaissements 2007-2008

Au cours de l'année 2007-2008, 13 548 donateurs – particuliers et organisations – ont fait preuve de fidélité et de générosité envers l'Université Laval pour des encaissements dans les fonds de la Fondation et de l'Université totalisant 14,0 M\$ (incluant les dons en biens). Le graphique illustre la provenance des dons encaissés en distinguant entre les organisations et les particuliers – amis, diplômés et étudiants.

## Provenance des dons 14,0 M\$

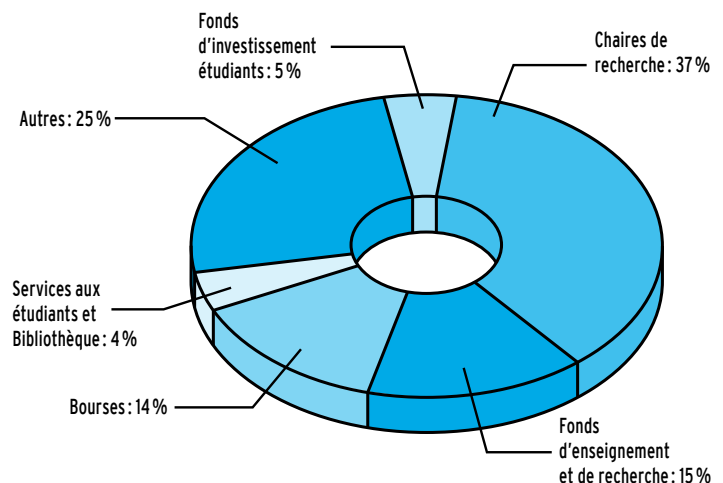


## Répartition des dons Encaissements 2007-2008

Les donateurs ont destiné leur don, dans 98 % des cas, à des fonds particuliers; il y a près de 400 fonds sous gestion à la Fondation et à l'Université.

Le graphique illustre la répartition des dons encaissés selon les objectifs des fonds. Les «Services aux étudiants» comprennent le Service des affaires étudiantes, le Service de placement et le Service des activités sportives. La catégorie «Autres» inclut le *Fonds des priorités émergentes*, le *Fonds de développement durable*, le *Fonds d'agrandissement du Pavillon des sciences de la santé*, etc.

## Répartition des dons 14,0 M\$



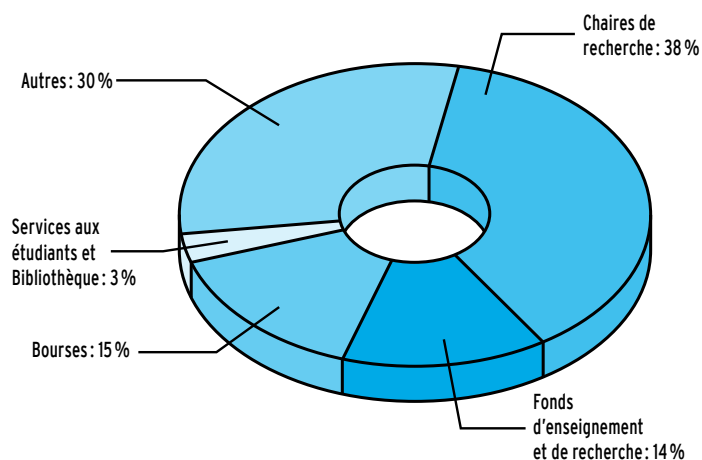
### Fonds capitalisés Au 31 mai 2008

Les fonds capitalisés sont constitués de la partie des fonds de la Fondation et de l'Université qui est assujettie à une contrainte de capitalisation, essentiellement par stipulation du donateur. Ces fonds totalisent 130,0 M\$ en date du 31 mai 2008. La capitalisation contribue à assurer la pérennité des fonds tout en permettant la réalisation d'activités annuelles.

Le financement des activités annuelles est rendu possible par le crédit d'un pouvoir de dépenser établi sur la valeur marchande du capital. Actuellement, le niveau du pouvoir de dépenser est établi à 4,25 %, soit à un niveau inférieur au rendement attendu, et ce, afin d'assurer la protection du capital contre l'inflation.

Le graphique présente la répartition des fonds capitalisés selon les objectifs des fonds. Les fonds d'investissement étudiants ne sont pas représentés dans le graphique, car les dons assujettis à une contrainte de capitalisation sont très rares pour ce type de fonds.

### Répartition des fonds capitalisés 130,0 M\$

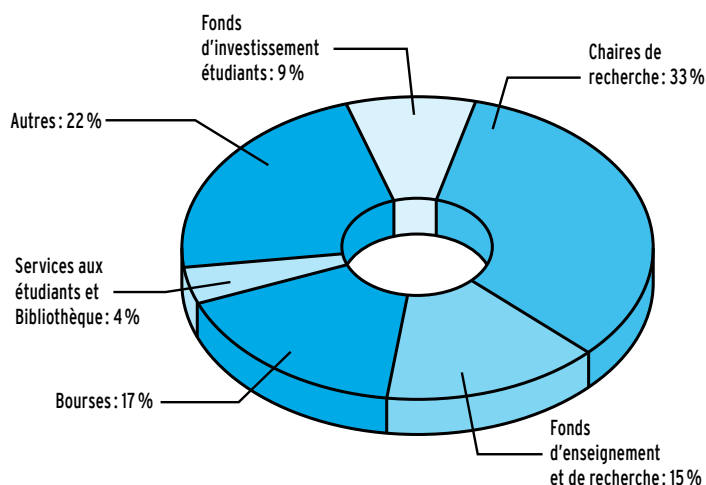


### Répartition des subventions Déboursés 2007-2008

Grâce aux dons recueillis au cours de la dernière année et au pouvoir de dépenser des fonds capitalisés de la Fondation et de l'Université, 11,8 M\$ ont été versés en subventions, et ce, en réponse aux demandes des comités directeurs ou des responsables des fonds à l'Université Laval.

Les subventions sont accordées dans le respect de l'affectation des dons par les donateurs et des règles administratives de la Fondation et de l'Université. Le graphique illustre la répartition des subventions selon les objectifs des fonds.

### Répartition des subventions 11,8 M\$



# QUELQUES FAITS SAILLANTS

Si le soutien des entreprises et organismes envers l'Université est précieux, parce que régulier et considérable, les dons des particuliers jouent aussi, depuis quelques années, un rôle important.

Par conséquent, la famille des donateurs titrés à l'Université ne cesse de s'accroître. C'est la raison pour laquelle la Fondation accueille de plus en plus de personnes à ses activités de reconnaissance. En effet, elles sont plus de 350 à avoir participé, le 16 octobre 2007, à la Soirée des grands donateurs. Cette soirée est l'occasion, pour le recteur et le président du conseil de la Fondation, de rencontrer les fidèles donateurs et de remettre une distinction spéciale à tous ceux et celles qui obtiennent un des huit titres de la Fondation de l'Université Laval.

Cette même adhésion s'est concrétisée lors du Dîner annuel des membres du Cercle du recteur. Dans le contexte du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec, l'événement privé a fait date dans un lieu empreint d'histoire, rappelant les origines mêmes de l'Université, soit la Chapelle du Musée de l'Amérique française, située à l'intérieur des murs du Séminaire de Québec. Près de la moitié des 97 personnes présentes détenaient un titre de membre, de chevalier, de grand chevalier, d'officier ou de grand officier du Cercle du recteur.

Outre ces événements d'envergure récurrents, plusieurs cérémonies réunissent au cours de l'année des partenaires que la Fondation remercie publiquement au nom de l'Université. En voici quelques-uns.

Partenaire de longue date, **l'Industrielle Alliance** a annoncé un don de 1,5M\$ à l'Université Laval, à répartir entre la *Chaire d'assurance et de services financiers Industrielle Alliance*, la *Chaire Industrielle Alliance – CRSNG pour les femmes en sciences et génie*, et le *Fonds d'enseignement et de développement MngSF – Managers sans frontières*.

**Le Groupe Financier Banque TD** a annoncé un don de 400 000\$ à la Faculté des sciences de l'éducation en soutien au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage. Le don servira à la poursuite des recherches en littérature d'enfance et de jeunesse en vue de l'élaboration d'un guide destiné à orienter l'achat de livres pour les jeunes.

**La Banque Scotia** s'est engagée à verser 125 000\$ à l'Université Laval pour la création du *Fonds de bourses de mobilité internationale Banque Scotia*. En appui au programme de mobilité *Profil international (PI)*, le Fonds vise à offrir des bourses à des étudiants qui iront parfaire leur formation universitaire dans un autre pays.

**La Compagnie minière Québec Cartier** s'est engagée à verser 111 000\$ au Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux de la Faculté des sciences et de génie. Grâce à ce partenariat, le Département offrira chaque année, durant trois ans, des bourses d'admission. De plus, une somme de 10 000\$ par année servira plus particulièrement à développer des outils qui permettront de démystifier la carrière en génie des sciences de la terre.

L'Université Laval a souligné le don de 25 000\$ de la **RBC Banque Royale**, qui a mené à la création d'un nouveau fonds de bourses à l'Institut québécois des hautes études internationales.

C'est dans une ambiance historique soulignant le 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec qu'a été célébré, le 14 février dernier, le lancement du **volet communauté universitaire 2008 de la campagne De toutes les révolutions**. À partir de ce moment, quelque 200 bénévoles ont parcouru le campus afin d'atteindre l'objectif fixé à **1 634 400\$**, et il a été dépassé. En effet, lors de la clôture du 16 septembre dernier, un résultat de **1 643 600\$** a été annoncé! Merci à tous les donateurs et bénévoles!

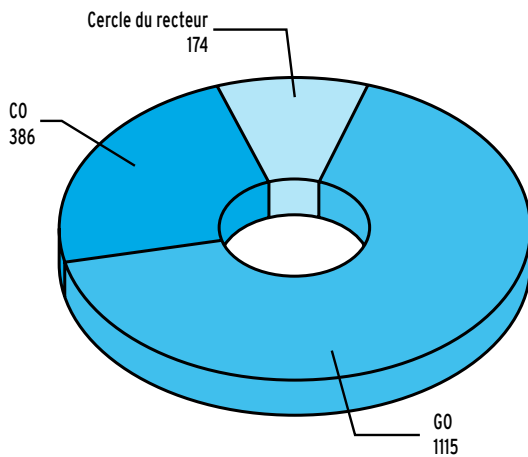
La Fondation tient à souligner la générosité de particuliers – diplômés et amis – qui ont contribué pour plus d'un million de dollars et ainsi permis la création de nouveaux fonds visant autant l'amélioration des conditions d'études des étudiants que le développement de la recherche et de la création à l'Université Laval.

# LES GRANDS DONATEURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

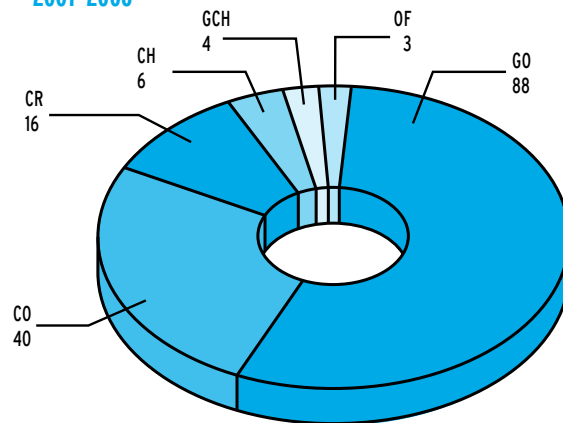
La Fondation tient à reconnaître de façon particulière la générosité des diplômés et des amis de l'Université Laval en leur accordant un titre honorifique qui leur confère aussi le statut de membre en règle de la Fondation. Ces donateurs qui décident de promouvoir le développement d'un des 400 fonds ou de contribuer à la création de leur propre fonds affirment avec conviction que leur action philanthropique sera profitable.

La Fondation est heureuse d'offrir à ces donateurs les conditions propices à la réalisation de leur engagement social et les remercie chaleureusement du geste qu'ils posent. Au 30 septembre 2008, 1675 hommes et femmes détiennent un titre. En 2003-2004, 81 personnes obtenaient un titre, comparativement à 157 cette année.

## Répartition des 1675 titrés



## Répartition des 157 récipiendaires 2007-2008



### Titres correspondant à l'atteinte d'un palier de don à vie

- Gouverneur (5 000 \$) (GO)
- Commandeur (10 000 \$) (CO)
- Cercle du recteur
  - Membre du Cercle du recteur (25 000 \$) (CR)
  - Chevalier du Cercle du recteur (50 000 \$) (CH)
  - Grand chevalier du Cercle du recteur (100 000 \$) (GCH)
  - Officier du Cercle du recteur (250 000 \$) (OF)
  - Grand officier du Cercle du recteur (500 000 \$)
- Membre du Cercle Monseigneur de Laval (1 000 000 \$)

# LES DONN PLANIFIÉS

## LA GÉNÉROSITÉ EN *CRESCENDO*

À l'instar de M<sup>me</sup> Charlotte Gignac, diplômée en sciences infirmières (1950), de plus en plus de donateurs pensent au don planifié pour soutenir le développement de l'Université Laval, ses chercheurs et ses étudiants. Car faire un don planifié, c'est saisir l'occasion de perpétuer ses valeurs personnelles, de les faire fructifier. C'est s'assurer qu'un engagement social qui nous est cher puisse continuer, et même s'intensifier dans le temps. L'appui à l'Université Laval, que ce soit à des projets liés à l'environnement, à la santé, à la culture ou à un autre domaine, peut ainsi se transmettre aux générations futures.

Dans le cas de M<sup>me</sup> Gignac, son intention était de donner la chance à des étudiants prometteurs de poursuivre leurs études aux deuxième et troisième cycles en sciences infirmières. Elle savait qu'un engagement par testament pouvait mener à la création d'un fonds de bourses d'excellence. M<sup>me</sup> Gignac a donc posé ce généreux geste en 1996. Grâce à l'entente qu'elle a signée avec la Fondation qui lui garantissait le respect de ses volontés, le *Fonds Charlotte-Gignac*, qui perpétue la mémoire de cette dernière, est actif depuis le début de l'année 2008. Plusieurs étudiants pourront dorénavant bénéficier de ces bourses qui faciliteront leur parcours universitaire.

La Fondation porte une attention toute particulière au respect des intentions et motivations de ses donateurs. Il est fondamental que chacun d'entre eux puisse exprimer clairement ses volontés et s'assurer, de son vivant, que ses objectifs philanthropiques soient réalisables et respectés. C'est la raison pour laquelle la Fondation élabore un protocole personnalisé répondant aux volontés particulières.

Au cours des cinq dernières années, le développement de la recherche et de l'enseignement à l'Université a été soutenu par la réalisation de vingt-deux dons planifiés provenant de l'engagement d'autant de personnes pour une somme totalisant plus de 1,8 M\$. Ces généreux donateurs ont atteint leurs objectifs philanthropiques en désignant la Fondation ou l'Université Laval bénéficiaire d'une assurance-vie ou d'un don testamentaire. Près du tiers de cette somme a été versé au *Fonds des priorités émergentes* de la Fondation, lequel soutient notamment l'appariement des fonds d'investissement étudiants. Par ailleurs, près de 60 % de la somme ciblait la recherche dans le domaine médical surtout, mais aussi dans les sciences sociales et les sciences de l'agriculture et de l'alimentation. Finalement, 10 % des dons versés visaient à encourager l'excellence et la persévérance d'étudiants des trois cycles grâce à des bourses.

Tout comme elle le fait pour ses grands donateurs, la Fondation entend exprimer une reconnaissance spéciale et particulière envers ceux qui choisissent de faire un don planifié. C'est donc désormais par le biais de la *Société Crescendo*, récemment créée, que la Fondation soulignera annuellement ces gestes de générosité. *Crescendo* est ainsi vouée à devenir la société d'appartenance de tous les donateurs qui auront pris et accepté de faire connaître leur engagement philanthropique envers l'Université ou sa Fondation.

# ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE

À l'ère où la société exige de ses institutions rigueur et transparence dans la conduite de leurs affaires, la Fondation de l'Université Laval s'est dotée en 2007 de nouvelles politiques et règles de gouvernance visant à assurer transparence et professionnalisme dans sa gestion. La mise en application de ces politiques et règles assure aux personnes qui transigent avec la Fondation un traitement en fonction de standards de qualité élevés comme on les trouve non seulement dans les organismes à but non lucratif ou de bienfaisance, mais aussi dans le secteur privé. Ces politiques et règles sont revues annuellement et modifiées au besoin.

La Fondation s'appuie notamment sur les textes de trois politiques pour s'assurer de respecter son engagement envers les donateurs et le public d'une gouvernance saine et transparente. Ces documents, dont voici une brève présentation, sont disponibles dans leur version originale dans le site Internet de la Fondation ([www.ful.ulaval.ca/fondation/gouvernance.htm](http://www.ful.ulaval.ca/fondation/gouvernance.htm)).

## 1. Le Code d'éthique

Le *Code d'éthique* réitère l'engagement de la Fondation à respecter des normes d'éthique élevées dans la conduite de ses affaires. Celui-ci s'applique aux membres, aux administrateurs, aux employés et aux dirigeants de la Fondation. Il prévoit, d'une part, des devoirs et obligations générales (comportement, divulgation de situation de conflit réel ou potentiel d'intérêts) et, d'autre part, une obligation de consultation et de dénonciation dans des situations visées par le *Code d'éthique*.

## 2. Les Normes de bonnes pratiques en matière de collecte et de gestion des dons

Les *Normes de bonnes pratiques en matière de collecte et de gestion des dons* (les *Normes*) ont été adoptées en complémentarité au *Code d'éthique*. Les *Normes* tiennent compte des outils proposés par Imagine Canada<sup>1</sup> afin de permettre à un organisme donné de gérer ses fonds de façon responsable et de consigner ses activités financières de façon précise et complète. Les *Normes* doivent être respectées par les employés et toute autre personne représentant la Fondation. L'accès à l'information, le respect de la vie privée, les pratiques de sollicitation et de collecte de dons, et la gestion et la responsabilité financière sont les aspects auxquels s'attardent ces *Normes*. Un mécanisme de soumission de plaintes et de dénonciation est prévu.

## 3. La Politique d'acceptation des dons

La *Politique d'acceptation des dons* définit les types de dons possibles et les conditions selon lesquelles ils peuvent être acceptés et reçus par la Fondation pour utilisation aux fins de l'Université Laval. Cette *Politique* est revue annuellement et modifiée, si nécessaire.

La personne suivante a été désignée pour recevoir toute plainte au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes, de la vérification et du respect des lois, règlements, résolutions, politiques, codes et contrats applicables à la Fondation ou qui la lient :

### Madame France Philibert

Adjointe au secrétaire corporatif  
La Fondation de l'Université Laval  
2325, rue de l'Université, local 3402  
Québec (Québec) G1V 0A6  
Téléphone : 418 656-5182  
Courriel : [France.Philibert@ful.ulaval.ca](mailto:France.Philibert@ful.ulaval.ca)

<sup>1</sup> Imagine Canada est le fruit de la fusion de deux organismes-cadres de premier plan du secteur de la bienfaisance du Canada : le Centre canadien de philanthropie (CCP) et le Regroupement des organisations nationales bénévoles (ONB). Il est un organisme de bienfaisance national enregistré qui étudie l'activité des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif du Canada et veille à leurs intérêts. La recherche diffusée par Imagine Canada fait connaître le secteur de la bienfaisance et augmente sa notoriété auprès de la population canadienne.

# LA GESTION FINANCIÈRE DES FONDS CAPITALISÉS

Les fonds capitalisés sont constitués des parts dans la Fiducie globale et de certains placements détenus en propre par la Fondation, notamment des actions américaines.

Les placements de la Fondation sont gérés en très grande partie par la Fiducie globale de placement Université Laval – Fondation de l'Université Laval. La Fiducie a été constituée en 1999 afin de mettre en commun la majeure partie des avoirs de la Fondation et les fonds de dotation et de souscription de l'Université (les constituants).

Le comité de placement conjoint, constitué de trois représentants de l'Université et de trois représentants de la Fondation, est responsable de la gestion des placements de la Fiducie globale dans le respect de la *Politique de placement* adoptée par les constituants. Le comité fait rapport annuellement aux constituants.

La *Politique de placement* distingue entre la gestion des fonds capitalisés et la gestion des fonds non capitalisés et des fonds de roulement. Elle s'applique aussi aux actions américaines.

La présente section traite des fonds capitalisés gérés par la Fiducie globale (comprenant, aux fins de calcul de rendements, les actions américaines). Selon la *Politique de placement*, les fonds capitalisés de la Fiducie globale sont répartis à 40 % en obligations et à 60 % en actions. Les actions sont réparties à leur tour à 40 % en actions canadiennes, à 25 % en actions américaines et à 35 % en actions internationales.

Le tableau ci-dessous présente, pour la Fiducie globale, le rendement réalisé sur les fonds capitalisés en regard d'un indice de référence pour des périodes de un an à quatre ans se terminant le 31 mai 2008.

Période	Rendement Fiducie globale (annualisé)	Indice de référence* (annualisé)
	%	%
Un an	(0,0)	0,6
Deux ans	6,8	7,6
Trois ans	6,2	7,9
Quatre ans	7,2	8,2

\*Indice de référence: 40 % de l'indice obligataire universel DEX, 24 % de l'indice S&P/TSX, 15 % de l'indice S&P 500 (\$ CA) et 21 % de l'indice Morgan Stanley Mondial (\$ CA, excluant le Canada et les États-Unis).

Afin de comparer la performance des fonds capitalisés de la Fiducie globale, la Fondation participe à la collecte annuelle de données de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU). Les données recueillies par l'ACPAU sont basées sur les années civiles et ont trait au rendement médian des fonds de dotation des universités et fondations canadiennes.

Les rendements ci-dessous sont présentés pour les années 2001 à 2007 ainsi que pour les quatre et cinq dernières années (rendement annualisé) se terminant le 31 décembre 2007.

Période	Rendement Fiducie globale	Médiane de l'ACPAU
	%	%
2007	(0,1)	0,9
2006	13,0	12,7
2005	9,2	10,6
2004	9,2	8,7
2003	10,0	11,5
2002	(2,1)	(4,0)
2001	3,7	1,0
2004 à 2007	7,7	7,9
2003 à 2007	8,2	8,8

# LA COMPRÉHENSION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA FONDATION

Les états financiers de la Fondation sont établis dans le respect des principes comptables généralement reconnus du Canada et s'accompagnent de notes complémentaires qui permettent une meilleure compréhension. Les états financiers sont la responsabilité de la direction de la Fondation. La responsabilité du vérificateur externe est d'exprimer une opinion sur ces états financiers en se fondant sur sa vérification.

La Fondation utilise la comptabilité par fonds affectés pour présenter ses états financiers. L'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes des fonds ainsi que le bilan sont présentés en distinguant les quatre fonds suivants :

*Fonds de dotation* : comprend les souscriptions dont la capitalisation est souhaitée par le donateur ainsi que la capitalisation résultant de décisions administratives respectant la Politique de dépenses.

*Fonds d'enseignement, de recherche et de développement* : comprend les souscriptions ne requérant pas de capitalisation et destinées à une fin spécifique ainsi que les fonds de roulement des fonds capitalisés.

*Fonds d'administration générale* : comprend les souscriptions ne requérant pas de capitalisation et non destinées à une fin spécifique.

*Fonds d'immobilisations* : comprend les immobilisations de la Fondation faisant partie de ses avoirs propres.

## L'état des résultats

Les revenus de placements sont présentés dans l'état des résultats comme produits du *fonds de dotation* pour la partie des fonds qui sont capitalisés et comme produits du *fonds d'enseignement, de recherche et de développement* ou du *fonds d'administration générale* pour la partie non capitalisée des fonds. Il convient de noter que les placements sont présentés, au sens comptable, à la juste valeur (ce qui correspond de près à la valeur marchande); il en résulte donc une volatilité des résultats selon les données du marché pour la période visée par les états financiers.

Chaque souscription est attribuée au fonds auquel elle est destinée. Puisque les états financiers sont présentés sur base de comptabilité d'exercice, les souscriptions impliquent une estimation du montant à recevoir après détermination de la provision pour non-respect des engagements.

Les subventions versées sont imputées au *fonds d'enseignement, de recherche et de développement*, puisqu'on y trouve les fonds non capitalisés et les fonds de roulement des fonds capitalisés. Ce sont les comités directeurs ou les responsables des fonds de l'Université Laval qui présentent, après analyse des disponibilités financières et des besoins, des demandes de subventions à la Fondation. La note complémentaire 11 aux états financiers fournit le détail des subventions versées selon le fonds.

Le *fonds d'administration générale* sert au financement des activités de collecte de fonds et couvre les frais d'administration de la Fondation. On y trouve, comme produits, en plus des souscriptions non destinées à une fin spécifique et des revenus de placements, les contributions de l'Université et le revenu net des stationnements. Les contributions de l'Université regroupent une contribution annuelle convenue en 1999 pour le maintien du fichier des diplômés, une contribution reliée au plan d'affaires de la Fondation ainsi que le résultat de l'application de la politique de dépenses sur les fonds de l'Université (frais d'administration sur les fonds capitalisés et revenus de placements des fonds non capitalisés et des fonds de roulement). La note complémentaire 12 aux états financiers fournit le détail de l'entente sur le stationnement entre l'Université et la Fondation. Au chapitre des charges, on trouve les salaires et les charges sociales ainsi que les frais de sollicitation et d'administration.

## L'état de l'évolution des soldes des fonds

L'état de l'évolution des soldes des fonds présente, pour le *fonds d'administration générale*, les contributions versées par la Fondation à la demande du conseil d'administration de l'Université (fonds d'investissement étudiants, bourses d'études supérieures, soutien aux activités du milieu, prix d'excellence en enseignement et développement durable).

C'est aussi dans l'état de l'évolution des soldes des fonds qu'est présenté le résultat de l'application de la politique de dépenses des fonds de la Fondation en lien avec le pouvoir de dépenser et les frais d'administration sur les fonds capitalisés ainsi qu'avec les revenus de placements des fonds non capitalisés et des fonds de roulement.

## Le bilan

L'actif de la Fondation est principalement composé de placements et de souscriptions à recevoir. Les placements de la Fondation sont constitués des parts dans la Fiducie globale et de certains placements détenus en propre par la Fondation, notamment des actions américaines. La note complémentaire 4 aux états financiers fournit des informations additionnelles sur les placements de la Fondation.



# ÉTATS FINANCIERS

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de  
La Fondation de l'Université Laval,

Nous avons vérifié le bilan de LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL au 31 mai 2008 et les états des résultats, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mai 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution des soldes des fonds pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Mallette*

Mallette  
SENCRL  
Comptables agréés

Québec, Canada  
Le 17 juillet 2008

# ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mai

	Fonds d'administration générale	
	2008 \$	2007 \$
<b>PRODUITS</b>		
Souscriptions	283 000	425 851
Revenus de placements (note 9)	117 620	140 090
Subventions (note 10)	-	-
Contribution de l'Université Laval	1 149 206	1 300 734
Revenu net des stationnements (notes 12 et 13)	1 566 104	1 564 046
Amortissement de l'apport reporté (note 8)	-	-
	<b>3 115 930</b>	<b>3 430 721</b>
<b>CHARGES</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-
Amortissement des actifs incorporels	-	-
Salaires et charges sociales	2 851 935	2 869 868
Sollicitation et administration	852 780	915 755
Subventions versées (note 11)	22 000	22 000
	<b>3 726 715</b>	<b>3 807 623</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES)</b>	<b>(610 785)</b>	<b>(376 902)</b>

# ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DES FONDS

Pour l'exercice terminé le 31 mai

	Fonds d'administration générale	
	2008 \$	2007 \$
<b>SOLDE, début de l'exercice</b>	<b>3 373 015</b>	<b>3 322 700</b>
Excédent des produits (charges)	(610 785)	(376 902)
	<b>2 762 230</b>	<b>2 945 798</b>
Virements interfonds		
Acquisition d'immobilisations	(31 012)	(124 176)
Contribution aux Fonds d'investissement étudiants	(854 094)	(851 929)
Contribution au Fonds de bourses d'études supérieures	(64 000)	(101 000)
Contribution au Fonds pour le soutien aux activités du milieu	(19 100)	(19 500)
Contribution au Fonds de développement durable	(400 000)	-
Demandes de capitalisation des comités directeurs des fonds	400 000	-
Politique de dépense des fonds	1 444 573	1 343 684
Autres	(24 160)	180 138
	<b>452 207</b>	<b>427 217</b>
<b>SOLDE, fin de l'exercice</b>	<b>3 214 437</b>	<b>3 373 015</b>

Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		20 08 Total	20 07 Total
2008 \$	2007 \$	2008 \$	2007 \$	2008 \$	2007 \$	\$	\$
6 746 220	7 733 585	-	-	2 213 019	1 838 217	9 242 239	9 997 653
545 582	201 414	-	-	(66 065)	9 426 093	597 137	9 767 597
-	391 000	-	-	-	-	-	391 000
-	-	-	-	-	-	1 149 206	1 300 734
-	-	-	-	-	-	1 566 104	1 564 046
-	-	65 000	65 000	-	-	65 000	65 000
7 291 802	8 325 999	65 000	65 000	2 146 954	11 264 310	12 619 686	23 086 030
-	-	54 310	44 962	-	-	54 310	44 962
-	-	217 689	218 691	-	-	217 689	218 691
-	-	-	-	-	-	2 851 935	2 869 868
-	-	-	-	6 047	1 875	858 827	917 630
9 191 072	8 154 230	-	-	-	-	9 213 072	8 176 230
9 191 072	8 154 230	271 999	263 653	6 047	1 875	13 195 833	12 227 381
(1 899 270)	171 769	(206 999)	(198 653)	2 140 907	11 262 435	(576 147)	10 858 649

Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		20 08 Total	20 07 Total
2008 \$	2007 \$	2008 \$	2007 \$	2008 \$	2007 \$	\$	\$
28 297 152	26 233 971	1 228 513	1 302 990	87 358 350	78 538 720	120 257 030	109 398 381
(1 899 270)	171 769	(206 999)	(198 653)	2 140 907	11 262 435	(576 147)	10 858 649
26 397 882	26 405 740	1 021 514	1 104 337	89 499 257	89 801 155	119 680 883	120 257 030
-	-	31 012	124 176	-	-	-	-
854 094	851 929	-	-	-	-	-	-
64 000	101 000	-	-	-	-	-	-
19 100	19 500	-	-	-	-	-	-
400 000	-	-	-	-	-	-	-
(1 604 369)	(1 697 276)	-	-	1 204 369	1 697 276	-	-
2 502 026	2 637 677	-	-	(3 946 599)	(3 981 361)	-	-
24 160	(21 418)	-	-	-	(158 720)	-	-
2 259 011	1 891 412	31 012	124 176	(2 742 230)	(2 442 805)	-	-
28 656 893	28 297 152	1 052 526	1 228 513	86 757 027	87 358 350	119 680 883	120 257 030


# BILAN

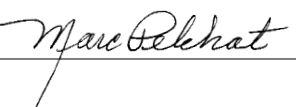
Au 31 mai

					20 08	20 07
	Fonds d'administration générale	Fonds d'enseignement, de recherche et de développement	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>						
Placements (note 4)	1 961 799	13 479 310	-	83 148 522	98 589 631	97 809 797
Souscriptions à recevoir (note 5)	28 039	15 080 064	-	3 608 505	18 716 608	19 746 726
Autres sommes à recevoir	1 852 054	97 519	-	-	1 949 573	1 981 188
Immobilisations corporelles (note 6)	-	-	199 223	-	199 223	225 796
Actifs incorporels (note 7)	-	-	1 221 636	-	1 221 636	1 436 050
	<b>3 841 892</b>	<b>28 656 893</b>	<b>1 420 859</b>	<b>86 757 027</b>	<b>120 676 671</b>	121 199 557
<b>PASSIF</b>						
Somme à payer à l'Université Laval	281 273	-	-	-	281 273	305 712
Autres créiteurs et charges à payer	346 182	-	-	-	346 182	203 482
Apport reporté afférent aux actifs incorporels (note 8)	-	-	368 333	-	368 333	433 333
	<b>627 455</b>	-	<b>368 333</b>	-	<b>995 788</b>	942 527
<b>Soldes des fonds</b>						
Investis en immobilisations	-	-	1 052 526	-	1 052 526	1 228 513
Affectations d'origine externe	-	28 656 893	-	55 518 786	84 175 679	81 675 031
Affectations d'origine interne	-	-	-	31 238 241	31 238 241	33 980 471
Non grevés d'affectations	3 214 437	-	-	-	3 214 437	3 373 015
	<b>3 214 437</b>	<b>28 656 893</b>	<b>1 052 526</b>	<b>86 757 027</b>	<b>119 680 883</b>	120 257 030
	<b>3 841 892</b>	<b>28 656 893</b>	<b>1 420 859</b>	<b>86 757 027</b>	<b>120 676 671</b>	121 199 557

## ENGAGEMENTS (note 12)

Pour le conseil d'administration :

 , administrateur

 , administrateur

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mai

	20 08	20 07
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Rentrées de fonds provenant des souscriptions - Fonds d'administration générale	302 710	913 237
Rentrées de fonds provenant des souscriptions et subventions - Fonds d'enseignement, de recherche et de développement	7 107 016	6 843 902
Versements nets dans la Fiducie globale - Fonds B	(1 204 394)	(1 368 018)
Produits financiers reçus et utilisés à des fins de fonctionnement	808 719	566 423
Rentrées de fonds provenant de la contribution de l'Université Laval	910 597	1 001 567
Rentrées de fonds provenant du revenu net des stationnements	1 564 045	1 388 975
Sorties de fonds - salaires et charges sociales et sollicitation et administration	(3 377 327)	(3 416 123)
Sorties de fonds - subventions versées	(9 213 072)	(8 176 230)
	<b>(3 101 706)</b>	<b>(2 246 267)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b>		
Apports reçus à titre de dotation	2 856 386	2 932 699
Acquisition d'immobilisations corporelles	(27 737)	(123 982)
Acquisition d'actifs incorporels	(3 275)	(194)
Rachats (versements) nets dans la Fiducie globale - Fonds A	1 802 848	(627 022)
Acquisition de placements	(3 923 461)	(4 564 994)
Produit de cession de placements	2 298 954	4 651 630
	<b>3 003 715</b>	<b>2 268 137</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>		
	<b>(97 991)</b>	<b>21 870</b>
ENCAISSE, début de l'exercice	461 449	439 579
<b>ENCAISSE, fin de l'exercice</b>	<b>363 458</b>	<b>461 449</b>

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2008

## 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a comme activité principale d'apporter une contribution à l'Université Laval (l'Université) dans la poursuite de ses objectifs. Elle est aussi enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance et elle est conséquemment exemptée des impôts.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et ils tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

### Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le Fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la Fondation en matière d'administration, de sollicitation et de demandes de subventions de l'Université. Ce fonds présente les ressources non affectées, les contributions de l'Université ainsi que les subventions et virements interfonds découlant des demandes de subventions de l'Université.

Les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement servent à comptabiliser l'obtention et l'utilisation de ressources grevées d'affectations (excluant celles obtenues à titre de dotation).

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations, à l'exception, s'il y a lieu, des immeubles faisant partie du portefeuille de placement.

Les Fonds de dotation présentent les ressources obtenues à titre de dotations tant à des fins générales qu'à des fins particulières.

Les affectations d'origine externe de certains montants à un Fonds d'enseignement, de recherche et de développement particulier ou à un Fonds de dotation sont dictées par les donateurs.

### Soldes des fonds

Le Fonds d'administration générale de même que la dotation qui le soutient permettent à la Fondation, conformément à ses règlements, de répondre aux demandes de subventions de l'Université.

Les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement soutiennent, en respect des intentions des donateurs, divers programmes de bourses, d'enseignement, d'acquisition d'équipements et de développement à l'Université. Les soldes de ces fonds tiennent compte des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

Le Fonds en immobilisations est constitué essentiellement de la partie non amortie de dépenses capitalisées et d'apports reportés.

Les Fonds de dotation soutiennent les activités générales et particulières. Les soldes de ces fonds provenant d'affectations d'origine externe présentent les dons dirigés vers la dotation à la demande des donateurs. Les soldes des fonds provenant d'affectations d'origine interne tiennent compte des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

---

## Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode des fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement appropriés ou des Fonds de dotation au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes sur cession de placements sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Les revenus de placements tirés des ressources affectées servent à financer des activités spécifiques et sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement ou des Fonds de dotation, en respect des intentions des donateurs.

Les revenus de placements tirés des ressources non affectées sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale.

## Apports reçus sous forme de services

Les apports reçus sous forme de services sont comptabilisés aux résultats à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut être déterminée de façon fiable, au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

## Subventions versées

Les dépenses de subventions sont comptabilisées sur base de caisse, soit au moment où elles sont versées.

## Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont classés sous l'une des catégories suivantes : actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Ils sont subséquemment comptabilisés selon leur classification comme il est décrit ci-dessous. L'intention pour laquelle les instruments financiers ont été acquis et leurs caractéristiques déterminent leur classement.

### *Actifs financiers détenus à des fins de transaction*

Les placements de la Fondation sont classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est présentée à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Les achats et les ventes de placements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la date de transaction. Les coûts de transaction sont comptabilisés à l'état des résultats.

Les gains et pertes réalisés et non réalisés sur la variation de la juste valeur sont présentés à l'état des résultats.

La juste valeur des placements est établie de la manière suivante :

### *Marché monétaire, obligations et actions canadiennes et américaines*

Les placements sont évalués d'après le cours acheteur de clôture. Lorsqu'il n'y a pas de cours acheteur de clôture, il appartient à la direction interne et au comité de placement de la Fondation d'établir la juste valeur, soit en actualisant les flux monétaires prévisibles, soit en se référant à une évaluation externe.

### *Autres passifs financiers*

Les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût et, s'il y a lieu, après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2008

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes, et la durée ou les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Améliorations locatives	linéaire	5 ans
Matériel informatique	solde dégressif	30 %
Mobilier et équipement de bureau	solde dégressif	20 %

### Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, et la durée ou le taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Logiciels	solde dégressif	30 %
Logiciel de sollicitation	linéaire	10 ans

### Conversion des devises

La juste valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif exprimés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates correspondantes.

### Polices d'assurance

La Fondation est bénéficiaire de polices d'assurance dont les primes sont à la charge des individus. Le capital assuré fera partie de l'actif de la Fondation lors de son encaissement. Dans certains cas, la Fondation est également propriétaire des polices d'assurance. Les valeurs de rachat accumulées de ces polices au 31 mai 2008 représentent un montant de 147 166 \$ (2007 - 137 377 \$). Ce montant n'est pas comptabilisé aux livres de la Fondation au 31 mai 2008.

### Rentes viagères

L'Université est bénéficiaire de contrats de rentes viagères dont le capital est payable à la Fondation au décès du donateur-rentier. Ce capital sera comptabilisé et fera partie de l'actif de la Fondation lors de son encaissement.

### 3. CHANGEMENT FUTUR D'UNE MÉTHODE COMPTABLE

#### Instruments financiers

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié les chapitres 3862 *Instruments financiers - informations à fournir* et 3863 *Instruments financiers - présentation*. Ces normes devront être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007. Par conséquent, la Fondation devra adopter ces normes pour l'exercice se terminant le 31 mai 2009. Le chapitre 3862 établit des nouvelles normes en ce qui a trait aux informations à fournir pour les instruments financiers et son adoption n'aura aucune incidence sur les montants comptabilisés aux états financiers de la Fondation. Le chapitre 3863 reprend les normes de présentation déjà établies par le chapitre 3861 *Instruments financiers - informations à fournir et présentation* et, par conséquent, n'aura aucun impact sur les états financiers de la Fondation.

### 4. PLACEMENTS

	20 08	20 07
	\$	\$
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval		
Fonds A	<b>66 160 291</b>	66 434 670
Fonds B	<b>16 381 020</b>	14 693 196
Encaisse	<b>363 458</b>	461 449
Marché monétaire	<b>1 215 603</b>	106 444
Actions canadiennes	<b>135 761</b>	141 884
Actions américaines	<b>11 220 826</b>	12 207 293
Obligations	<b>3 112 672</b>	3 764 861
	<b>98 589 631</b>	97 809 797

La Fondation, l'Université et la Fondation Robert-Giffard ont mis en commun une partie de leur portefeuille de placements par la création d'une fiducie globale, soit la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval (la Fiducie globale). Les participants peuvent disposer d'unités dans deux fonds distincts, soit le Fonds A pour les fonds capitalisés et le Fonds B pour les fonds non capitalisés ainsi que les fonds de roulement. La répartition des placements de la Fiducie globale s'effectue selon le nombre d'unités détenues par chaque participant dans chacun des fonds distincts.

Un comité de placement conjoint supervise les opérations reliées aux placements et la mise en application de la politique de placement de la Fiducie globale. Le comité a recours aux services de gestionnaires professionnels externes spécialisés dans des secteurs du placement.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2008

## 4. PLACEMENTS (suite)

L'actif net du Fonds A disponible pour les participants est exprimé en unités à sa juste valeur. Chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle à l'actif net et au revenu net du Fonds. La valeur d'une unité de participation est établie à la fin de chaque mois d'après la juste valeur de l'actif net du Fonds divisée par le nombre total d'unités en cours à cette date. Les versements et retraits du Fonds A s'effectuent à la fin de chaque mois sur la base de la juste valeur à cette date.

L'actif net du Fonds B disponible pour les participants est exprimé en unités ayant une valeur fixe de 10\$. Le nombre d'unités est ajusté à la fin de chaque mois, de sorte que le nombre d'unités en cours à cette date multiplié par 10\$ corresponde à la valeur de l'actif net disponible dans le Fonds; cet ajustement provient des unités attribuées au fonds de roulement du fonds général de la Fondation à titre d'administrateur du Fonds B. Les versements et retraits du Fonds B s'effectuent en cours de mois à la valeur fixe de 10\$.

Au 31 mai 2008, la Fondation détient 700 unités dans un fonds de couverture, lequel a été dévalué au cours des exercices antérieurs.

### Risque de liquidités

La Fondation, par le biais de la Fiducie globale, s'est dotée d'une politique de placements dans le but de parer aux risques liés à son portefeuille de placements. La répartition de l'actif prévue à cette politique répond aux besoins futurs de liquidités de la Fondation.

### Risque lié aux taux d'intérêt

La sensibilité du portefeuille à une variation des taux d'intérêt est affectée par la composition en obligations d'une partie du portefeuille (aussi bien dans les Fonds A et B de la Fiducie globale que dans les titres en propre de la Fondation) dont les taux d'intérêt varient de 3,3 % à 6,25 % pour le Fonds A de la Fiducie globale et les titres en propre de la Fondation et de 3,75 % à 7,183 % pour le Fonds B de la Fiducie globale. La durée modifiée des obligations du Fonds A de la Fiducie globale et des titres en propre de la Fondation est de quatre ans et celle du Fonds B de la Fiducie globale est de un an.

### Risque de change

La Fondation réalise une part de ses achats et ventes de placements en monnaie étrangère, soit le dollar américain. Par conséquent, certains éléments d'actif et de passif sont exposés aux fluctuations du taux de change. Au 31 mai 2008, l'actif net libellé en dollars américains et converti en dollars canadiens représente 12 517 770 \$ (2007 - 12 358 223 \$). La Fondation n'utilise aucun instrument financier pour gérer les risques de fluctuation du taux de change.

### Risque de crédit

Sous réserve de la forte proportion de détention d'obligations fédérales et provinciales détenues en propre ou par l'intermédiaire de sa participation dans la Fiducie globale, la Fondation n'a pas de concentration du risque de crédit, car aucune portion significative du portefeuille n'est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou obéissant à des variations semblables reliées aux conditions économiques ou politiques.

La Fondation est exposée au risque de crédit sur les souscriptions à recevoir. La direction de la Fondation considère que la provision pour non-respect des engagements est suffisante dans les circonstances.

### Échéance des obligations

L'échéance des obligations se détaille ainsi:

Échéance	De 0 à 5 ans		De 6 à 10 ans		Total	
	2008 \$	2007 \$	2008 \$	2007 \$	2008 \$	2007 \$
Fédérales	523 948	512 878	205 261	192 870	729 209	705 748
Provinciales	2 078 557	2 645 107	-	116 450	2 078 557	2 761 557
Municipales	-	-	304 906	297 556	304 906	297 556
	2 602 505	3 157 985	510 167	606 876	3 112 672	3 764 861

## 5. SOUSCRIPTIONS À RECEVOIR

	20 08	20 07
	\$	\$
Souscriptions à recevoir	20 488 249	21 593 604
Provision pour non-respect des engagements	(1 771 641)	(1 846 878)
	<b>18 716 608</b>	19 746 726

## 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	20 08		20 07	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	107 068	32 483	74 585	92 460
Matériel informatique	259 285	200 943	58 342	53 366
Mobilier et équipement de bureau	135 356	69 060	66 296	79 970
	<b>501 709</b>	<b>302 486</b>	<b>199 223</b>	225 796

## 7. ACTIFS INCORPORELS

	20 08		20 07	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	76 959	65 820	11 139	11 936
Logiciel de sollicitation	2 124 917	914 420	1 210 497	1 424 114
	<b>2 201 876</b>	<b>980 240</b>	<b>1 221 636</b>	1 436 050

## 8. APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX ACTIFS INCORPORELS

L'apport reporté afférent aux actifs incorporels représente un apport affecté d'origine externe ayant servi à financer une partie des coûts reliés au développement du logiciel de sollicitation. Cet apport, d'un montant de 650 000 \$, est amorti au même rythme que le coût du logiciel.

## 9. REVENUS DE PLACEMENTS

Les pertes non réalisées sur les placements représentent un montant de 4 174 015 \$ en 2008 (2007 - gains non réalisés de 3 968 003 \$).

## 10. SUBVENTIONS

En vertu de protocoles d'entente, la Fondation a obtenu, au cours des dernières années, des subventions d'organisations pour lesquelles certaines conditions doivent être respectées, sinon ces organisations peuvent exiger le remboursement des sommes versées. Au 31 mai 2008, ces conditions étaient respectées.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2008

## 11. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION

	<b>20 08</b>	<b>20 07</b>
	\$	\$
Bourses d'excellence	<b>64 250</b>	92 000
Fonds de bourses d'études supérieures de la Fondation de l'Université Laval	<b>64 000</b>	101 000
Fonds pour le soutien aux activités du milieu	<b>19 100</b>	18 900
Prix d'excellence en enseignement	<b>22 000</b>	22 000
Fonds d'enseignement et de recherche		
Cardinal-Maurice-Roy (théologie et sciences religieuses)	<b>58 159</b>	60 300
Cardinal-Maurice-Roy - Christianisme ancien	<b>10 000</b>	-
Chaudière-Appalaches	<b>7 844</b>	24 276
Émile-Beaulieu (médecine dentaire)	<b>29 240</b>	12 000
Émile-Beaulieu - Bourses	<b>11 500</b>	-
Émile-Beaulieu - Laboratoire dentaire Morisset - Rénovation du laboratoire dentaire	<b>20 000</b>	-
Et de publication en Études internationales	<b>20 000</b>	20 000
Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels	<b>17 000</b>	150
Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels - Architecture	<b>10 000</b>	500
Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels - Fondation René-Richard - Arts visuels	<b>12 000</b>	-
Faculté de droit	<b>83 500</b>	63 500
Faculté de foresterie et de géomatique	<b>63 452</b>	65 575
Faculté des lettres	<b>57 200</b>	90 400
Faculté des lettres - Journalisme économique	<b>30 000</b>	-
Faculté de médecine	<b>340 000</b>	60 000
Faculté de médecine - Département d'anatomie et de physiologie	-	26 000
Faculté de médecine - Département de chirurgie	-	20 000
Faculté de médecine - Département de médecine	<b>85 000</b>	160 000
Faculté de médecine - Département de médecine familiale	<b>6 262</b>	18 244
Faculté de médecine - Département de médecine sociale et préventive	<b>(756)</b>	14 000
Faculté de médecine - Département de pédiatrie	<b>52 046</b>	34 327
Faculté de médecine - Département de radiologie	<b>33 000</b>	6 000
Faculté de médecine - Département d'obstétrique et de gynécologie	<b>15 000</b>	49 607
Faculté de pharmacie	<b>54 022</b>	134 000
Faculté de pharmacie - Symposium de formation continue	<b>20 000</b>	-
Faculté des sciences de l'administration	-	162 000
Faculté des sciences de l'éducation	<b>26 000</b>	35 500
Faculté des sciences et de génie	<b>91 876</b>	79 899
Faculté des sciences et de génie - Département de génie chimique	-	12 000
Faculté des sciences et de génie - Département d'informatique et de génie logiciel	<b>19 150</b>	2 500
Faculté des sciences et de génie - Fonds de bourses de la relève scientifique	<b>113 395</b>	6 500
Faculté des sciences et de génie - Projet LiberT	-	50 000
Faculté des sciences infirmières - Bourse doctorale - Ergonomie du travail des femmes	-	70 000
Faculté des sciences infirmières - Claire-Gagnon	<b>20 000</b>	27 052
Faculté des sciences sociales	<b>63 000</b>	21 000
Germain-Brissou (agriculture et alimentation)	<b>46 765</b>	48 000
À reporter	<b>1 584 005</b>	1 607 230

20  
0820  
07

	\$	\$
Reporté	<b>1 584 005</b>	1 607 230
Fonds d'investissement étudiants		
Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels	<b>69 036</b>	80 374
Faculté de droit	<b>23 660</b>	82 673
Faculté de foresterie et de géomatique	<b>33 362</b>	37 411
Faculté des lettres	<b>193 114</b>	222 861
Faculté des lettres - DIC	<b>66 704</b>	66 042
Faculté de médecine	<b>106 467</b>	108 877
Faculté de médecine dentaire	<b>16 316</b>	14 790
Faculté de musique	-	67 861
Faculté de pharmacie	<b>13 000</b>	-
Faculté des sciences de l'administration	<b>63 890</b>	158 981
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation	-	120 204
Faculté des sciences de l'éducation	<b>114 362</b>	-
Faculté des sciences et de génie	<b>233 955</b>	705 777
Faculté des sciences infirmières	<b>40 585</b>	45 000
Faculté des sciences sociales	<b>51 542</b>	31 134
Institut québécois des hautes études internationales de l'Université Laval	<b>20 500</b>	5 500
Chaire d'actuariat	<b>106 572</b>	116 758
Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective	<b>40 000</b>	25 000
Chaire d'assurance et de services financiers l'Industrielle Alliance	<b>85 000</b>	100 000
Chaire de cardiologie Bertrand-Fradet	<b>249 600</b>	250 000
Chaire de développement international	<b>18 000</b>	-
Chaire de gestion de la santé et de la sécurité du travail dans les organisations	<b>100 000</b>	-
Chaire de journalisme scientifique Bell Globemedia	<b>80 000</b>	85 000
Chaire d'enseignement et de recherche sur la philosophie dans le monde actuel	<b>40 000</b>	75 000
Chaire de nutrition humaine, de lipidologie et de prévention des maladies cardiovasculaires	<b>63 000</b>	46 000
Chaire de pneumologie de la Fondation J.-D.-Bégin	<b>124 178</b>	47 500
Chaire de recherche en géomatique	<b>100 000</b>	-
Chaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine	<b>132 409</b>	50 000
Chaire d'entrepreneuriat et d'innovation	<b>50 000</b>	65 000
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires	<b>54 600</b>	-
Chaire Industrielle Alliance-CRSNG pour les femmes en sciences et génie	<b>50 000</b>	50 000
Chaire industrielle de recherche sur l'exploitation des infrastructures soumises au gel	<b>150 000</b>	-
Chaire industrielle sur la réparation et l'entretien des infrastructures en béton	<b>100 000</b>	-
Chaire Investors de planification financière personnelle	<b>125 000</b>	-
Chaire Jeanne-et-Jean-Louis-Lévesque en périnatalogie	<b>164 982</b>	228 287
Chaire Louis-Edmond-Hamelin	<b>55 000</b>	55 000
À reporter	<b>4 518 839</b>	4 548 260

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2008

## 11. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	20 08	20 07
	\$	\$
Reporté	4 518 839	4 548 260
Chaire Religion, spiritualité et santé	70 356	52 000
Chaire Stephen A. Jarislowsky de gestion des affaires internationales	93 400	51 000
Chaire W.-H.-Perron d'horticulture ornementale	24 000	19 000
Équipe de natation Rouge et Or	170 042	228 197
Fonds Abitibi-Consolidated en aménagement forestier durable	26 000	26 000
Fonds Algoma Steel	11 000	20 000
Fonds André-Charest	15 665	6 000
Fonds Apotex - Programme d'interventions virtuelles en pharmacie	405 000	135 000
Fonds Avenor	10 000	5 000
Fonds Banque de Montréal	75 000	75 000
Fonds Bombardier - Le Profil international	80 000	80 000
Fonds Canadien-National	12 000	30 000
Fonds Carmand-Normand	20 000	20 000
Fonds Centre Ménopause Québec	-	21 000
Fonds Clément-Lockquell pour la formation d'intervenants en éducation de la foi	10 000	5 000
Fonds d'aide financière aux étudiants	40 000	36 600
Fonds de bourses aux étudiants	42 417	38 009
Fonds de bourses C.-D.-Howe	26 000	26 000
Fonds de bourses d'admission Hydro-Québec	20 000	20 000
Fonds de bourses de mobilité internationale Banque Scotia	25 000	-
Fonds de bourses de mobilité internationale Hydro-Québec	141 000	141 000
Fonds de bourses de recrutement Banque Nationale	30 000	30 000
Fonds de bourses de recrutement Standard Life	12 000	10 171
Fonds de bourses d'études de la Commission canadienne du lait	120 000	-
Fonds de bourses d'immersion francophone de la Fondation Molson	10 000	10 000
Fonds de bourses entrepreneuriales Hydro-Québec	43 500	30 000
Fonds de bourses Groupe Fonds des professionnels	11 500	-
Fonds de bourses G.-Yves-Landry	28 800	26 000
Fonds de bourses Hydro-Québec	119 000	84 000
Fonds de contribution au financement du Centre de recherche sur le bois	10 000	125 000
Fonds de développement de la Bibliothèque	67 700	104 000
Fonds de développement de la Bibliothèque - Collections de droit	27 000	-
Fonds de développement de la Bibliothèque - Collections des sciences humaines et sociales	10 000	-
Fonds de développement durable de l'Université Laval	200 000	-
Fonds de développement en assurance et rentes collectives	-	10 000
Fonds de la Banque Nationale en éducation	35 000	-
Fonds de la Fondation Maurice-Pollack	-	11 650
Fonds de la formation en plasturgie	-	15 675
Fonds de l'Association des diplômés de l'Université Laval	14 500	24 000
Fonds de mobilité étudiante	14 000	14 000
À reporter	<b>6 588 719</b>	6 077 562

20  
0820  
07

\$

\$

Reporté	<b>6 588 719</b>	6 077 562
Fonds d'enseignement et de développement MngSF - Bourses Fondation-Choquette	<b>135 000</b>	65 000
Fonds d'enseignement et de développement MngSF - Managers sans frontières	<b>49 000</b>	64 284
Fonds de pédagogie instrumentale Anna-Marie-Globenski	<b>14 360</b>	-
Fonds de réaménagement du pavillon des sciences de l'administration	-	13 755
Fonds de recherche de l'Hôpital Saint-François-d'Assise	<b>57 914</b>	16 483
Fonds de recherche en biologie Richard-Bernard	<b>11 500</b>	5 500
Fonds de recherche en cancérologie - Centre de recherche (CRCEO)	-	12 084
Fonds de recherche en sciences de la vie et de la santé	<b>15 000</b>	15 000
Fonds de recherche et de développement de l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société	<b>762 180</b>	30 000
Fonds de recherche sur l'arthrite et les maladies rhumatismales	<b>45 500</b>	(17 601)
Fonds de recherche sur l'obésité Desjardins	<b>20 000</b>	-
Fonds de recherche sur l'obésité Donald B. Brown	-	59 892
Fonds des familles Marius et Louis Lessard	-	100 000
Fonds Desjardins en développement de carrière	<b>27 854</b>	88 325
Fonds d'études en santé internationale de la Faculté des sciences infirmières	<b>17 159</b>	12 833
Fonds d'implication étudiante	<b>23 350</b>	35 000
Fonds du laboratoire de recherche en sciences de l'administration	<b>10 000</b>	8 000
Fonds en génie des mines, de la métallurgie et des matériaux (FGMMM)	<b>94 550</b>	-
Fonds en nutrition publique	<b>13 000</b>	11 624
Fonds étudiant de médecine pour la santé internationale (FEMSI)	<b>57 438</b>	-
Fonds Famille-Jean-Brassard	<b>11 500</b>	19 500
Fonds Frances-Drouin-et-Raymond-Normandeau	<b>48 000</b>	57 527
Fonds Georges-Henri-Lévesque	<b>64 820</b>	10 000
Fonds Gérard-Dion	<b>80 965</b>	90 054
Fonds Gilles-Cormier	<b>25 949</b>	-
Fonds Hydro-Québec	<b>70 000</b>	75 000
Fonds Imasco sur la réussite scolaire	<b>32 864</b>	32 021
Fonds Jean-Paul-Houle	<b>29 000</b>	28 000
Fonds Jean-Paul-Tardif	<b>5 500</b>	10 500
Fonds John's Manville	<b>11 000</b>	20 000
Fonds Ladislas-Gonczarow	<b>45 698</b>	39 516
Fonds Lucie-et-Phil-Latulippe	<b>27 000</b>	7 600
Fonds Marthe-et-Robert-Ménard	<b>30 000</b>	5 000
Fonds M.B.A.	<b>10 500</b>	9 000
Fonds P.-H.-Lavoie	-	4 000
Fonds Pierre-Côté	<b>10 250</b>	9 000
À reporter	<b>8 445 570</b>	7 014 459

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2008

## 11. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	20 08	20 07
	\$	\$
Reporté	8 445 570	7 014 459
Fonds pour la prévention et le traitement du jeu	243 443	513 659
Fonds pour la prévention et le traitement du jeu - formation/supervision	-	84 486
Fonds pour les infrastructures du Centre de recherche de l'Hôpital Laval	-	25 000
Fonds Presses de l'Université Laval - André Biéler	-	141 903
Fonds Presses de l'Université Laval - Fernand Dumont	89 065	-
Fonds Roche	-	12 000
Fonds Rouge et Or	59 599	47 549
Fonds Simone-et-Marcel-Bélanger	32 500	20 000
Fonds Simone-Paré	17 000	17 500
Fonds Tadek-Matuszewski	9 000	18 000
Fonds Téléglobe	10 000	10 000
Fonds Théodore-et-Michael-Meighen	10 000	10 000
La Bourse Richard-J.-Schmeelk Canada	40 000	40 000
Stage professionnel international et interculturel (SPII)	17 030	43 033
Autres*	239 865	178 641
	<b>9 213 072</b>	<b>8 176 230</b>

\* Fonds dont les subventions versées sont inférieures à 10 000 \$.

## 12. ENGAGEMENTS

### Gestion des stationnements

La Fondation et l'Université avaient conclu une entente en vertu d'un bail pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2005 au 31 mai 2010 afin de louer à la Fondation tous les terrains servant au stationnement appartenant à l'Université et situés sur le campus de cette dernière ainsi que certains terrains de stationnement que l'Université a elle-même loués de tierces parties. Au cours de l'exercice, l'entente a été modifiée afin, d'une part, d'ajuster le montant annuel du loyer de base à 1 700 000 \$ pour l'exercice en cours et, d'autre part, de redéfinir une nouvelle entente de cinq ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2008, les deux dernières années de l'ancienne entente ne s'appliquant plus. Les paiements de l'exercice correspondent à un loyer annuel de base de 1 700 000 \$ majoré d'un montant équivalent à 20 % des revenus bruts annuels provenant de l'exploitation des lieux loués et des biens loués. À partir du 1<sup>er</sup> juin 2008, le loyer annuel de base sera équivalent à un montant de 40 % des revenus bruts annuels de stationnement majoré d'un montant équivalent à 25 % des revenus bruts de stationnement excédant de 4 000 000 \$ provenant de l'exploitation des lieux loués et des biens loués. L'une ou l'autre des parties pourra mettre fin au bail en donnant un avis de résiliation de 90 jours à l'autre partie, même si la durée du bail ou de tout renouvellement n'est pas expirée.

Le contrat de gestion échéant en mai 2010 a été modifié afin de s'adapter à la nouvelle entente de cinq ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2008 aux mêmes conditions que le contrat initial pour retenir les services de l'Université pour effectuer la gestion des stationnements. Les honoraires de gestion correspondent au coût des dépenses d'exploitation annuelles majorées d'un montant équivalent à 10 % desdites dépenses.

Compte tenu du fait que la Fondation a délégué la location et la gestion des stationnements à l'Université, seul le revenu net de cette activité est présenté aux états financiers.

## 12. ENGAGEMENTS (suite)

### Fonds de développement durable

Au cours de l'exercice, la Fondation a accepté une demande de subvention de l'Université s'échelonnant sur une période de cinq ans à compter de 2008 à l'effet que la Fondation, par le biais du fonds de capital du Fonds des priorités émergentes, contribue au Fonds de développement durable à raison de 400 000 \$ par année. Le montant total des engagements pour les prochains exercices est donc de 1 600 000 \$.

## 13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation est, au sens donné par le *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*, soumise à une influence notable de l'Université. La Fondation sollicite des fonds au nom de l'Université avec l'accord explicite ou implicite de celle-ci. La quasi-totalité des fonds ainsi sollicités est, conformément aux intentions du donateur ou en raison d'autres exigences, transférée à l'Université ou utilisée par celle-ci dans le respect des règles applicables. Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué des opérations avec l'Université. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant convenu entre les parties lors de la signature des accords.

	20 08	20 07
	\$	\$
Contribution de l'Université Laval	<b>1 149 206</b>	1 300 734
Revenu net des stationnements	<b>1 523 561</b>	1 524 863
Subventions versées	<b>8 247 065</b>	7 082 504

La somme à recevoir de l'Université résultant de ces opérations est de 1 771 950 \$ (2007 - 1 734 643 \$).

## 14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

## Crédits

Direction : Michèle Saint-Cyr

Collaborateurs : Diane Bélanger, Mireille Bellavance,  
Luce Laguë, Josée Morin, France Philibert et Sébastien Rodrigue

Œuvre de couverture : Joël Lemay

Conception graphique : Vox Communication & Graphisme



Pavillon Alphonse-Desjardins [www.ful.ulaval.ca](http://www.ful.ulaval.ca)  
2325, rue de l'Université [www.detouteslesrevolutions.com](http://www.detouteslesrevolutions.com)  
Local 3402  
Québec (Québec) G1V 0A6  
CANADA  
Tél. : 418 656-3292 – sans frais : 1 877 293-8577  
Télé. : 418 656-2054  
Courriel : [ful@ful.ulaval.ca](mailto:ful@ful.ulaval.ca)



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

La Fondation